



Procès verbal du CDN

Jeudi 17 novembre 2016
de 16 h à 17 h 30 HNE

Jeudi 17 novembre de 16 h à 17 h 30 HNE

Participants : Brian Newman (président), Jason Trepanier, Keith Hansen, Chris Densmore, Jim Plakas, James Sneddon (membres du personnel)

Absents : Jonathan Chevrier, Monette Boudreau-Carroll, Angie Shen

1. Règles du jeu

1.1 Passe au-dessus de la tête

- Il est envisagé de permettre les passes au-dessus de la tête pour la catégorie 16U de garçons et filles pour 2017-2018
- Italie : aucun service avec un mouvement au-dessus de l'épaule dans la catégorie 13U
- Commentaires du CDN :
- Il est difficile de mesurer l'implication de cette règle de manière tangible
- La plupart des athlètes commencent la pratique du volleyball vers l'âge de 13 ans. Plusieurs athlètes peuvent perfectionner la manchette à 13, 14 et 15 ans (en raison de la restriction actuelle). Par conséquent, la catégorie d'âge 16U peut être le bon moment pour commencer à utiliser la passe au-dessus de la tête .
- Dans certaines écoles secondaires, l'utilisation de la passe au-dessus de la tête est autorisée, les athlètes doivent donc revoir leur technique puisque ce type de réception n'est pas permis en club.
- La mesure est mise en suspens en attendant que plus d'informations soient obtenues auprès de l'OVA.

1.2 Hauteur du filet pour la catégorie 16U féminine

- Proposition d'augmenter la hauteur du filet à 2,24 m pour la catégorie 16U féminine à partir de 2017-2018
- **Mesures à prendre** : Sondage auprès des divisions inférieures de Volleyball Alberta et de l'Ontario Volleyball Association (OVA). Une décision devra être prise en janvier ou en février 2017 en vue d'une mise en application en septembre 2017.

1.3 Volleyball à 3 échanges

- Proposition pour modifier le vocabulaire de la section « Directives à l'intention des lanceurs ». Les termes utilisés devraient indiquer que le lancer devrait être effectué vers la personne en position six, mais ce joueur peut être déplacé vers le filet ou vers la gauche ou la droite en fonction du système de balle « facile » de l'équipe.
- Modification proposée :
 - a) Le ballon est toujours lancé directement vers l'athlète dans la position centre-arrière, sinon le jeu est repris.

Remplacer par

- a) Le ballon est toujours lancé directement vers l'athlète à la position centre-arrière (placé en rotation en position six), faute de quoi le jeu est repris.



Adoptée

1.4 Longueur minimale

- Un membre de VC a récemment envoyé un courriel à son association provinciale dans lequel il demande qu'une mesure soit prise au sujet des cuissards extrêmement courts que portent les joueuses de volleyball. Le CDN a discuté de cette situation et ses membres se sont entendus pour conclure que cette problématique relevait plutôt de la responsabilité des parents et des clubs, et que par conséquent, elle ne pouvait pas être gérée ou réglementée par la fédération nationale.

1.5 Libéro 16U

- Discussion sur la possibilité d'abaisser l'âge pour l'utilisation de la position libéro.
- Voici quelques exemples des réglementations d'autres pays concernant l'utilisation du libéro en fonction de l'âge des pratiquants.
- Italie : Pas de libéro dans la catégorie 14U Brésil : pas de libéro dans la catégorie 16U France et États-Unis : aucune restriction
- Le groupe ne possède pas suffisamment d'information pour ajuster la réglementation actuelle et poursuivra son analyse des commentaires des membres au cours de la prochaine année.

2. Mises à jour du PNCE

- Les ateliers de formation d'une journée pour les évaluateurs des entraîneurs commencent en novembre.
- Il est envisagé de réduire à 50 \$ l'amende relative à la certification des entraîneurs à partir de 2018.
- Finalisation de la détection des erreurs et de l'évaluation correcte du module électronique; la trousse d'évaluation pour le contexte Performance de l'entraîneur, le processus d'entraînement pour le contexte Performance de l'entraîneur.

2. Mises à jour de la CDÉN et Sdes programme sélect (m) et jeunesse (w)

- Consultez le document pour connaître le format modifié du programme
- Il n'y aura pas de programme jeunesse (m) ou junior (w) (18U) en 2017 en raison de la tenue des Jeux du Canada.

3. Mises à jour de la restructuration des compétitions

- Révision des documents des parcours

4. Politique des catégories d'âge

- Il est cependant nécessaire d'analyser plus en détail les conséquences de cette décision qui fait en sorte que les athlètes doivent être dans leur première année, ou au niveau de la 12^e année scolaire avant que toute modification soit apportée à la politique.

5. Ordre du jour des communications du CDN 2017

- Consultez les documents ci-joints.

Date de la prochaine réunion : Le 6 avril 2017, de midi à 13 h 30 HNE